

## L'Agl'eau, une "fierté" pour le président de l'agglomération

"Réalisation emblématique" pour Christophe Degruelle, le centre aquatique qui ouvre lundi 29 août est la "réalisation de la décennie".

Rendez-vous lundi 29 août pour les premières baignades à l'Agl'eau ! Une dernière semaine de vacances scolaires pour en profiter et découvrir les installations tant espérées et tant attendues...

Le projet est devenu réalité, n'en déplaise aux esprits chagrins. Certes, de déboires en contretemps, de procédures judiciaires en démêlés politiques, le centre aquatique a failli se noyer.

Sa silhouette de paquebot se dresse aujourd'hui sur la zone des Grands-Champs et son ouverture au public signe la conclusion heureuse de quinze ans d'espérance.

« C'est "la" réalisation de la décennie », se réjouit le président d'Agglopolys. « Un grand équipement public structurant et la première réalisation emblématique de la communauté d'agglomération. » Et Christophe Degruelle de rappeler que le précédent équipement de cette envergure est la bibliothèque Abbé-Grégoire, ouverte en... 1997 ! « Le projet de centre aquatique, couplé à l'époque avec une patinoire, a été lancé par Jack Lang et son adjoint Bernard Mériel. Aujourd'hui, seuls les nostalgiques pourraient y voir le dernier clin

d'oeil que Blois adresse à Lang.

A l'époque, Bernard Mériel a fait un formidable travail pour rassembler les énergies. En créant un SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) de cinq communes ; puis un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour lancer les études de réalisation. Ce travail de persuasion politique de travailler ensemble aboutit aujourd'hui :

l'Agl'eau est une réalisation communautaire qui est un service public qui répond à un besoin de la population d'un bassin de vie. » Un dossier lourd et compliqué Agglopolys, conseil régional, conseil général et État ont participé à sa réalisation : « Au-delà des clivages politiques, ce dont je me réjouis. » De la même manière, le président est « heureux d'avoir bousculé ceux qui étaient tentés de remettre en cause un projet élaboré par la majorité précédente. A mon arrivée en avril 2008, c'est le premier dossier dont je me suis occupé et pour lequel je me suis battu avec conviction. C'était un dossier lourd, compliqué qui était attendu depuis trop longtemps. » Un dossier géré avec Jean-Claude Bordeaux, maire de Villebarou, vice-président d'Agglopolys délégué aux sports et

aux loisirs.

Christophe Degruelle est fier et le dit : « Agl'eau est une réussite architecturale et s'intègre, ce que je souhaitais vivement, dans le paysage ligérien. Il offre un magnifique panorama sur la Loire d'un côté et sur la forêt de Russy de l'autre. C'est un environnement unique dont on sait qu'il restera immuable puisque le périmètre de prévention des risques d'inondations a été élargi à ce secteur qui n'accueillera plus de nouvelles constructions. » Une étape de crédibilité et la démonstration qu'Agglopolys tient ses engagements, la réalisation concrète de ce que le conseil communautaire peut faire pour ses habitants : autant de raisons de se réjouir. Tant du côté des élus que de celui des « Agglopolysiens » qui disposent désormais d'un centre aquatique !

en savoir plus

> Une volonté forte de protection de l'environnement a prévalu à la conception et à l'élaboration d'Agl'eau.

> C'est une chaufferie bois qui assurera 80 % de la consommation d'énergie nécessaire au chauffage de l'air... et de l'eau !

> Le parti a été pris d'orienter les baies vitrées au sud, dos à la route d'accès.

> L'accessibilité sera totale pour les personnes à mobilité réduite (exception faite du toboggan).

> Un éclairage à LED de grande puissance a été développé par la société loir-et-chérienne Néolux (sous une hauteur de 6 mètres !), permettant une économie de 4,7 tonnes de CO2 par an.

## Loisirs, sports et apprentissage

Préparer l'inauguration officielle n'a pas été une sinécure... Un ministre, des présidents, des maires, un préfet : caler les agendas n'a pas été chose facile ! Ce sera samedi prochain, 3 septembre que tous se retrouveront pour ouvrir l'ère officielle de la vie de l'Agl'eau !

Et toutes les personnalités invitées à fêter l'événement pourront découvrir un équipement fonctionnel et ludique.

L'Agl'eau offre trois bassins.

> Un bassin de loisir, avec un muret de séparation en deux pour une partie apprentissage de la natation, sur 20 mètres de long et une profondeur progressive de 70 cm à 1,30 m, avec geyser, cascade,

banquettes bouillonnantes et rivière à courant.

> Un bassin « nordique », ouvert toute l'année et en extérieur (avec accès par l'intérieur) de 20 m avec trois lignes de natation et des équipements ludiques.

> Un bassin « sportif » de 25 m et une profondeur de 2,5 m avec un fond mobile sur sa moitié (pour créer une zone d'apprentissage supplémentaire) et une surprofondeur de 5 m pour la plongée ou la natation synchronisée. Au-dessus, sont élevés des gradins de 300 places dont la moitié accessible sans passer par l'espace piscine.

> A l'extérieur, un terrain de

beach-volley, des plages en matériau minéral, un solarium en herbe, le pentagliss (toboggan aquatique pour la belle saison).

Au rez-de-chaussée du bâtiment, une salle de réunions est réservée pour les clubs.

L'espace vestiaire est divisé en deux : collectifs et individuels.

Au premier étage, c'est le domaine commercial exploité par Aquaval (balnéo, fitness...)

Le parking est prévu pour 200 véhicules et une desserte réservée au bus est prévue.

### **L'Agl'eau va se partager**

Scolaires, clubs, sportifs ou familles : le centre aquatique va proposer des créneaux horaires pour tous et toutes les activités.

Quelques chiffres qui donnent la dimension du centre aquatique : sur 3.700 m<sup>2</sup> de superficie, 1.075 m<sup>2</sup> de bassins (soit 67 % de plus que la piscine Saint-Jean). Outil moderne et performant, l'Agl'eau ouvre au public lundi 29 août, plus tôt que le calendrier ne le prévoyait... Tant mieux !

Outre les scolaires de toutes les communes d'Agglopolys qui vont pouvoir apprendre à nager, les collégiens et lycéens aussi vont profiter du centre aquatique.

Aux horaires de classes, les bassins seront réservés aux jeunes. Mais à l'heure du déjeuner, le grand public

y aura accès. Idem à partir de 16 h 30 où les amateurs de natation pourront aligner les longueurs (ou s'amuser dans les espaces ludiques) tout comme les membres des clubs sportifs (natation, water-polo, plongeon, plongée).

La grille tarifaire a été conçue pour les familles et les utilisateurs réguliers. Et si le prix d'entrée de base est de 5,15 €, personne ne devrait payer ces tarifs en choisissant les multiples formules d'abonnement ou de carnet d'entrées.

Le système d'exploitation choisi par Agglopolys a permis à la collectivité

d'être le maître d'ouvrage des infrastructures, mais de laisser le concessionnaire pour les vingt prochaines années, Aquaval, profiter de son expérience en matière de construction et d'exploitation de centres aquatiques.

Aquaval estime la fréquentation à 336.000 personnes par an (y compris les scolaires). Et pour information, son adresse officielle est : 30, avenue Pierre-Brossolette.